

LA TURQUIE ÉCONOMIQUE

La Banque Centrale de la République de Turquie à la fin de 1942

Par

NAMIK ZEKI ARAL

Conseiller financier auprès de la Banque Centrale de Turquie
(Ankara)

La *Banque Centrale de la République de Turquie* a été créée en vertu de la loi No. 1715 du 11 juin 1930. Elle est entrée en activité le 3 octobre 1931. Le siège social est à Ankara. La Banque a installé des succursales le 26 décembre 1931 à Istanbul, le 15 septembre 1932 à Izmir, le 2 septembre 1933 à Mersin et à Samsun. Une succursale qui n'a fonctionné que pour une période de courte durée (du 17 mars 1939 au 15 juillet 1940) avait été également ouverte à Iskenderoun (Alexandrette).

La Banque Centrale de la République de Turquie est une banque d'émission, c'est-à-dire une banque qui émet des billets. Les expressions de „banque de circulation“ et de „banque d'émission“ sont synonymes. Les banques qu'on classifie en se plaçant à de différents points de vue, sont également divisées d'après les ressources principales des fonds dont elles ont besoin pour soutenir leurs activités, en deux classes appelées „banques de dépôts“ et „banques d'émission“. Les banques de dépôts travaillent principalement avec les fonds que le public dépose chez elles, tandis que les banques d'émission utilisent directement leurs billets qui possèdent les caractéristiques de la monnaie.

Ainsi qu'il est le cas pour la „Banque Centrale de la République de Turquie“, les banques d'émission sont également appelées „Banques

Centrales“. Ce titre est relativement récent. On n'a commencé à l'utiliser que depuis vingt à vingt-cinq ans, mais ce dernier terme a montré la tendance de remplacer complètement les expressions de „Banque de circulation“ et de „Banque d'émission“ en les obligeant presque à disparaître. D'où vient ce titre de „Banque Centrale“ et quelles sont les raisons qui l'ont fait adopter?

Nous pouvons dire que la Banque de circulation est née des difficultés éprouvées dans la garde, l'utilisation et le transport de la monnaie métallique, et a été créée en vue de parer, autant que possible, à ces difficultés. En créant le „billet de banque“, les banques d'émission ont triomphé de ces difficultés en remplaçant l'usage de la monnaie métallique par celui de la monnaie de papier. Tandis qu'au début, les banques d'émission étaient multiples dans les pays où elles s'établissaient, un courant vers l'unification s'est produit avec le temps et on a commencé à appliquer enfin dans tous les pays le système d'une seule banque de circulation. En conséquence, une partie considérable de la monnaie métallique actuelle du pays s'accumula et se concentra dans les coffres-forts ou dans les chambres-fortes de cette banque unique. Également avec le temps, les banques travaillant dans le pays ont trouvé qu'il était avantageux de remettre à la banque d'émission une partie importante de leur stock de billets et de les y faire garder et peu à peu, elles ont pris l'habitude de charger la dite banque d'émission d'accomplir la fonction de caissier pour leur compte et d'effectuer leurs opérations de transfert de fonds.

De même que les banques ordinaires du pays, versent l'excédent de leur encaisse à la banque de circulation, quand trop d'argent s'accumule dans leurs caisses, elles obtiennent également de la Banque d'émission des fonds leur nécessaires quand elles sentent le besoin soit pour la monnaie métallique, soit pour les billets par suite de la diminution de leurs encaisses, en présentant au réescompté les effets en leur portefeuille ou en lui fournissant d'autres garanties.

En résumé, la banque d'émission est „une banque des banques“ ou en d'autres termes une „banque-mère.“ Aux moments d'inquiétude et de crise, c'est-à-dire dans ces moments où le public se presse de retirer ses dépôts auprès des banques ordinaires, ces dernières cherchent l'assistance de la Banque de circulation. Les banques obtiennent de la banque d'émission les monnaies métalliques ou les billets qu'elles utiliseront à l'intérieur du pays, ainsi que les monnaies étrangères qu'elles cherchent à l'extérieur. C'est en faisant allusion à ces services que les banques de circulation rendent d'une manière

centralisatrice dans le pays où elles sont établies que le nom de „Banque Centrale“ leur est donné.

Chez nous, en Turquie, au moins du point de vue théorique, il existe non une, mais deux banques centrales. L'une est la *Banque Ottomane*, l'autre la *Banque Centrale de la République de Turquie*. La Banque Ottomane a été établie en 1863, avec le privilège d'émission de billets depuis cette date. Mais lors du renouvellement du privilège en 1933, par un article qui a été introduit dans le contrat, la condition que les billets de banque en circulation ne dépasseraient en aucun cas le montant de 279.069 livres, ayant été incorporée, nous pouvons dire qu'à ce point de vue, il n'y a effectivement pas de pluralité de banques de circulation dans notre pays.

D'après la loi No. 1715 à laquelle nous nous référons plus haut, le but de la *Banque Centrale* consiste à “contribuer au développement économique du pays”. Les limites de cette contribution sont tracées par la même loi dans le cadre des fonctions suivantes :

1 — *Fixer le taux de l'escompte et régulariser le marché et la circulation monétaires.* On entend par „régularisation du marché monétaire“, la régularisation du marché sur lequel des fonds à vue ou à court terme sont prêtés et empruntés. Le taux de l'escompte est une des armes importantes que la Banque d'émission possède dans ce champ. Quant au but visé par “régularisation de la circulation”, il consiste à assurer partout dans le pays l'existence de stocks suffisants de monnaies métalliques et de monnaies de papier.

2 — *Accomplir les opérations du Trésor.* Le but visé par cette fonction est de réunir dans les caisses de la Banque les fonds accumulés auprès des caisses du Trésor et de consentir au Trésor, pendant les périodes stériles de l'année, des avances à des échéances de quelques mois et qui ne dépasseraient pas au plus un an.

3 — *Arrêter, conjointement avec le Gouvernement, toutes les mesures dans le but de la stabilisation future de la monnaie turque.* Cette stabilisation ne s'est pas encore réalisée. Il n'est non plus possible, surtout dans les conditions actuelles où se trouve le monde, de déterminer quand cette stabilisation pourrait se réaliser.

Dans l'étude de la situation de la Banque, nous procéderons par l'examen des bilans et de rubriques contenues dans ces bilans. Aussi prendrons-nous en considération, pour commencer, les totaux des bilans publiés par la Banque, entre 1932 et 1942, qui sont respectivement le premier et le onzième exercice de cet établissement.

Les *totaux annuels des bilans* nous donnent les chiffres ci-dessous (1 = 1000 Ltqs.) :

| | |
|------|-----------|
| 1932 | 227.756 |
| 1933 | 249.233 |
| 1934 | 263.805 |
| 1935 | 273.618 |
| 1936 | 315.615 |
| 1937 | 330.204 |
| 1938 | 362.804 |
| 1939 | 499.028 |
| 1940 | 745.348 |
| 1941 | 860.989 |
| 1942 | 1.178.104 |

Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, le chiffre de 227,8 millions de livres de la fin du premier exercice, a dépassé de beaucoup avec une augmentation continue, le milliard, à la fin du onzième exercice. Pour connaître les rubriques dont l'augmentation fut décisive dans les grossissements précités des bilans, il conviendrait de les rechercher d'abord dans *les colonnes du Passif*, puisque celui-ci seul permet logiquement à une banque ou à un établissement de disposer d'une première ressource pour pouvoir passer en action. A cet égard, pour ne pas donner au tableau que nous allons présenter une extension indûe, nous prendrons seulement les chiffres du premier exercice (1932) et ceux des exercices de l'année qui a précédé la deuxième guerre mondiale (1938) et des années suivantes :

P A S S I F

(1 = 1.000 Ltqs.)

| | 1942 | 1941 | 1940 | 1939 | 1938 | 1932 |
|---|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 1 — Capital | 15.000 | 15.000 | 15.000 | 15.000 | 15.000 | 15.000 |
| 2 — Réserves | 15.412 | 13.822 | 12.189 | 10.217 | 8.712 | — |
| 3 — Billets en circulation | 744 865 | 521.521 | 418.825 | 296.761 | 204.744 | 163.518 |
| 4 — Dépôts | 145.130 | 78.902 | 79.471 | 30.369 | 25.246 | 13.343 |
| 5 — Or déposé en contrepartie des avances accordées au Trésor | 78 124 | 78.124 | 78.124 | — | — | — |
| 6 — Exigibilité en devises | 22.752 | 22.311 | 31.950 | 47.217 | 23.760 | 1.501 |
| 7 — Divers | 142.555 | 126.963 | 106.144 | 96.981 | 87.123 | 32.922 |
| 8 — Bénéfices | 4.216 | 4.346 | 3.645 | 2.483 | 2.210 | 1.472 |
| Total... | 1.178.164 | 860 989 | 745 348 | 499 028 | 362.804 | 227.756 |

Comme il résulte de ce tableau, la masse monétaire constituée par les billets en circulation ainsi que pour les dépôts à vue qui en sont le prolongement, sont les deux rubriques qui jouèrent le rôle principal dans le grossissement des totaux des bilans. En effet, ces deux rubriques restèrent toujours au-dessus de 58 pour cent et 62,4, pour cent, 65,5 pour cent, 66,8 pour cent, 69,7 pour cent, 75,5 pour cent des totaux. Le pourcentage le moins important se trouve dans le bilan de 1938 avec 62,4 pour cent bien qu'en vérité, il faille chercher dans le bilan de 1937, non reproduit ici, le pourcentage le plus bas, avec 59 pour cent. Quoiqu'il en soit, on voit bien que ces deux rubriques restèrent toujours au-dessus de 58 pour cent et qu'après le déclenchement de la seconde guerre mondiale, en 1939, elles atteignirent, avec une augmentation régulière, le pourcentage de 75 à la fin de 1942.

Examinons maintenant les rubriques de l'Actif qui furent les plus influencées par cette augmentation monétaire dans le Passif. Voici, à cet effet, un *tableau de l'Actif*:

ACTIF

(1 = 1.000 Ltqs.)

| | 1942 | 1941 | 1940 | 1939 | 1938 | 1932 |
|---|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 1 - Encaisse-or | 104 954 | 102 125 | 102 122 | 21.802 | 24.136 | 18 483 |
| 2 - Billets en caisse | 10.921 | 9.048 | 15.268 | 15.301 | 10.766 | 14.935 |
| 3 - Billon | 170 | 701 | 2.416 | 1.714 | 1.239 | 571 |
| 4 - Correspondants dans le pays | 977 | 5 | 35 | 1.180 | 573 | 2 097 |
| 5 - Correspondants à l'étranger (or) | 58.116 | 9.328 | 6.733 | 14.083 | 12.736 | |
| 6 - Correspondants à l'étranger (devises) | 57.884 | 56 781 | 27.246 | 11.442 | 8.531 | 813 |
| 7 - Obligations du Trésor | 133.965 | 136.521 | 138 824 | 140.762 | 142.744 | 154.829 |
| 8 - Portefeuille-effets | 487.058 | 293 579 | 263 728 | 216.760 | 97.389 | 2 642 |
| 9 - " -titres | 57.947 | 55.094 | 55.192 | 59.393 | 49.527 | 28.154 |
| 10 - Avances | 265.125 | 175.314 | 122 403 | 7 825 | 8.073 | 16 |
| 11 - Immeubles | 1.314 | 1.346 | 1.375 | 1.401 | 1.347 | — |
| 12 - Mobilier | 84 | 90 | 90 | 98 | 91 | 75 |
| 13 - Actionnaires | 4.500 | 4.500 | 4.500 | 4.500 | 4.500 | 4.500 |
| 14 - Divers | 15 039 | 11.557 | 5.416 | 2.767 | 1.152 | 611 |
| Total ... | 1.178.104 | 860.989 | 745.348 | 499.028 | 362.801 | 227.756 |

Si l'on prend en considération dans ce tableau *l'ensemble* des rubriques *obligations du Trésor, portefeuille-effets, et avances*, on constate que le grossissement le plus important provient de cet *ensemble*. En effet, cet *ensemble* présente un pourcentage successif d'augmentation suivant: 69,15; 68,41; 73,22; 70,42; 70,91; 75,23 pour cent. Ces pourcentages d'augmentation des rubriques précitées de l'Actif vont presque de pair avec les pourcentages d'augmentation du volume monétaire de la colonne du Passif. Nous pouvons donc établir, que ces pourcentages, bien qu'étant loin d'avoir un caractère mathématiquement absolu, nous montrent néanmoins les lignes générales des transformations produites dans la nature réelle des bilans.

Les rubriques qui au cours de ces dernières années grossissent encore le total de l'actif des bilans, dans une mesure plus ou moins importante, sont celles de *l'or et des devises*. La raison en est d'une part la hausse des prix de nos produits exportés et de l'autre la diminution de nos paiements à l'extérieur par suite des difficultés d'importation. De plus, sous l'influence d'autres facteurs, la balance des paiements ne manque pas d'assurer au pays des avoirs et des devises à l'étranger.

Ici une question bien habituelle se pose: celle de savoir laquelle des deux augmentations, celle de l'ensemble précité de trois rubriques de l'actif, ou celle du volume monétaire, est la cause initiale de l'autre? Bien qu'il soit possible d'attribuer à l'une et à l'autre la causalité initiale, en vérité, on peut constater parfois, une causalité concurrente, dans le temps et dans l'espace.

On peut dire pour une banque d'émission dont les opérations doivent être concentrées sur le crédit à court terme, qu'elle est ou qu'elle doit être une grande banque commerciale. On appelle les banques commerciales également banques de dépôts ou d'escompte. Ces appellations proviennent du fait que les dites banques poursuivent toujours le but de se livrer à des opérations d'escompte, à court terme, c'est-à-dire, à trois mois au maximum, grâce aux dépôts à vue ou à court terme effectués chez elles. Les banques d'émission étant, de par leur nature, dans la position de banques commerciales, leurs opérations doivent de même s'effectuer avec le marché commercial. Faisons une classification des opérations indiquées dans l'actif des bilans de la Banque Centrale, dès la première année, suivant qu'elles furent faites (A) avec les particuliers ou (B) avec l'Etat.

A — Opérations avec les particuliers

(Livres Turques)

| Année | Effets de commerce | Effets agricoles | Avances sur effets de commerce et effets agricoles | Avances sur obligations | Avances sur l'or | Total |
|-------|--------------------|------------------|--|-------------------------|------------------|------------|
| 1932 | — | — | — | — | — | — |
| 1933 | 22.818 | — | — | — | — | 22.818 |
| 1934 | 4.516.235 | — | — | 489.114 | 25.406 | 5.030.755 |
| 1935 | 20.094.789 | — | 2.463.184 | 416.473 | 26.960 | 23.001.406 |
| 1936 | 9.814.260 | — | 5.045.923 | 1.000.000 | 34.163 | 15.394.346 |
| 1937 | 7.434.630 | 95.971 | 6.173.257 | 1.471.561 | 68.561 | 15.243.980 |
| 1938 | 7.785.652 | 110.000 | 8.967.019 | 89.156 | 174.862 | 17.126.689 |
| 1939 | 9.432.076 | 209.500 | 1.181.091 | — | 14.843 | 10.837.510 |
| 1940 | 6.791.533 | 112.000 | 10.277 | — | 8.859 | 6.922.669 |
| 1941 | 17.340.920 | 20.000 | — | — | 4.926 | 17.365.846 |
| 1942 | 56.811.070 | 92.280 | 926.606 | 7.313.769 | 2.835 | 62.146.560 |

B — Opérations avec l'Etat (non compris le portefeuille des fonds d'Etat)

(Livres Turques)

| Année | Bons du Trésor avec une seule signature | Bons du Trésor avec trois signatures | Bons garantis par le Trésor | Avances sur Titres | Avances sur l'or | Escompte des Bons d'Epargne | Total |
|-------|---|--------------------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|-----------------------------|-------------|
| 1932 | 387.645 | 2.253.239 | — | — | — | — | 2.640.884 |
| 1933 | 4.167.600 | 3.712.698 | — | — | — | — | 7.880.298 |
| 1934 | 5.727.400 | 4.802.321 | — | — | — | — | 10.530.249 |
| 1935 | — | 3.869.477 | — | 4.200.000 | — | — | 8.069.477 |
| 1936 | 2.348.400 | 17.445.060 | — | 7.282.566 | — | — | 27.076.026 |
| 1937 | — | 37.836.923 | — | 7.388.270 | — | — | 45.225.193 |
| 1938 | — | 50.525.933 | 30.000.000 | 7.808.722 | — | — | 88.334.655 |
| 1939 | — | 56.659.969 | 149.191.000 | 7.808.722 | — | — | 213.659.691 |
| 1940 | — | 54.102.969 | 202.711.780 | 7.808.722 | 114.584.927 | — | 379.208.398 |
| 1941 | — | 60.200.000 | 220.910.693 | 7.808.690 | 167.500.000 | 107.850 | 456.526.633 |
| 1942 | — | 72.702.199 | 352.363.267 | 7.808.722 | 250.000.000 | 4.162.535 | 687.036.723 |

Comme nous l'indique cette classification, les opérations de la Banque s'inscrivent en contradiction avec la règle précitée. Cette contradiction n'est pas seulement valable pour la Banque Centrale Turque, mais aussi, presque pour toutes les banques centrales. On

peut expliquer facilement cet état de choses par la situation et les conditions du monde, surtout depuis le déclenchement de la guerre en cours.

Après la première guerre mondiale et sous l'influence de ses conséquences, les tendances "interventionnistes" ont dominé; dans le domaine économique, l'Etat a rejeté l'individu au second plan et lui a pris sa place. Les champs d'initiative privée de l'individu se sont rétrécis et ceux de l'Etat se sont élargis. Surtout depuis la seconde guerre mondiale, l'instinct de conservation a, d'emblée, mis tout dans les mains de l'Etat. Voilà pourquoi, dans les bilans des banques centrales, dont le nôtre, les opérations avec l'Etat ont dépassé de loin celles avec les particuliers. Même dans les opérations des banques appartenant à des particuliers, ou à des sociétés, le centre de gravité a passé d'un côté à l'autre. Comme dans les autres pays, les banques de chez nous, ont cherché des valeurs d'Etat, surtout des bons du Trésor. C'est plutôt pour donner satisfaction aux banques dans leur dite recherche que le Ministre des Finances a augmenté récemment le montant de ses bons du Trésor, avec l'émission des bons dits „de placement“. Les émissions de bons prévues par l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi budgétaire du 28 mai 1943 (numéro 20) sont des émissions de ces bons-là. Il est bien naturel que ces rubriques qui grossissent continuellement dans les colonnes de l'Actif, aient eu des répercussions sous forme d'augmentations chez certaines rubriques de la colonne du Passif. Ces dernières rubriques sont, "billets en circulation", "dépôts à vue", la première étant de la monnaie fiduciaire et la seconde de la monnaie scripturale, donc de la monnaie dans les deux cas aussi. C'est ainsi que le volume monétaire, les prix et le coût de la vie marquent de hausses.
